

DOCUMENT D'INFORMATION  
COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS  
«DICRIM»

# A QUELS RISQUES SOMMES-NOUS EXPOSÉS À BONNEMAIN ?

CE QU'IL FAUT SAVOIR  
ET LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER



**DOCUMENT  
À CONSERVER**

# DE MANIÈRE GÉNÉRALE

## Ce qu'il faut faire...



Se mettre à l'abri : que ce soit chez vous ou dans le premier bâtiment que vous rencontrez, vous devez vous réfugier et vous isoler au maximum du danger.



Fermer tout : en vous confinant et en sécurisant fenêtres, portes et autres accès vers l'extérieur, vous serez plus en sécurité.



S'informer : écouter la radio ou la télévision.

## ...et ne pas faire.



Ne pas aller chercher les enfants à l'école : les enseignants sont formés pour gérer ce type de situation (PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité). Vous vous mettriez en danger et vos enfants également.



Ne pas téléphoner : afin de ne pas encombrer les lignes dont les services de secours ont besoin.



Ne pas rester dans un véhicule ou à proximité des vitres. Ne pas allumer de flamme.



Ne pas toucher les câbles électriques tombés à terre. Prévenir les secours.

# LES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES

Niveau d'alerte	Conseils
	<b>Vigilance absolue</b> : des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus : tenez-vous régulièrement informé.
	<b>Soyez très vigilant</b> : des phénomènes dangereux sont annoncés ; tenez-vous informé et suivez les conseils de sécurité émis par les Pouvoirs publics
	<b>Soyez attentifs</b> : si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux sont annoncés. Tenez-vous régulièrement informé de la situation.
	Pas de vigilance particulière

## L'INONDATION SUITE A RUPTURE DE DIGUE



Cinq digues sont recensées sur le territoire de la commune. Les propriétaires ou la commune (selon qu'elles sont privées ou publiques) en assurent l'entretien. En cas de rupture, quelques habitations pourraient être impactées.

### Les bons Gestes / Les bons Réflexes

#### A l'annonce des crues :

- Fermer portes, fenêtres, aérations basses et veiller à l'étanchéité des parties basses,
- Couper le disjoncteur électrique et le gaz pour éviter électrocution et explosion,
- Ranger au sec les produits toxiques, objets putrescibles et documents officiels (carte identité, passeports,...etc),
- Déplacer les voitures stationnées dans les parkings, sous-sols ou à proximité des zones inondables (ne pas le faire lorsque l'eau est arrivé).

#### Pendant la tempête :

- S'informer de la montée des eaux, écouter les messages diffusés par les médias,
- Ne pas s'engager en zone inondée,
- Ne pas tenter de rejoindre des proches ou d'aller chercher les enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux,
- Evacuer seulement si les services officiels (Etat, mairie) en donnent l'ordre.

#### Après la tempête :

- Aérer et désinfecter les pièces,
- Rétablir l'électricité mais seulement après avis d'un professionnel et sur une installation sèche,
- Chauffer dès que possible,
- Circuler sur les routes avec prudence (chaussées boueuses et glissantes),
- Déclarer vos dégâts matériels à votre assureur.



## LE RISQUE SISMIQUE



Le Département d'Ille-et-Vilaine est classé en zone faible.

### Les bons Gestes / Les bons Réflexes

#### Pendant le séisme :

- Au moment de la secousse : prendre garde aux chutes d'objets,
- Dans la rue, s'éloigner des constructions,
- A l'intérieur de chez vous, s'abriter sous une table ou dans un local réduit.

#### Après le séisme :

- Ecouter la radio ou les médias pour suivre les consignes d'urgence
- Couper les réseaux : eau, gaz et l'électricité
- Evacuer l'immeuble ou votre maison, si un risque d'effondrement est avéré
- Evaluer les dégâts et les dangers.



## LE RISQUE INFECTIEUX ET LA PANDEMIE



On parle de risque infectieux lorsque l'on évoque une contamination à grande échelle dans la population humaine. Parmi ces risques, celui de la pandémie fait l'objet d'un plan national qui est décliné au niveau communal.

### Les bons Gestes / Les bons Réflexes

- Se laver les mains le plus souvent possible avec du savon ou une solution hydro-alcoolique pendant au moins 30 secondes,
- En cas de symptômes décrits par les autorités, contacter son médecin traitant,
- En cas de contagion, porter un masque afin de ne pas contaminer son entourage,
- Si une vaccination s'avère nécessaire, vous serez informé par le centre de vaccination correspondant à votre domicile.

## LA TEMPÊTE



L'ensemble du département est exposé aux risques de tempête. A l'intérieur des terres, on utilise usuellement le terme de tempête lorsque le seuil de 100 km/h est franchi lors de rafales.

### Les bons Gestes / Les bons Réflexes

#### Avant la tempête :

- Vérifier l'état des fermetures et de la toiture des bâtiments,
- Rentrer les objets susceptibles d'être emportés par le vent,
- Rentrer les animaux et le matériel,
- S'éloigner des zones boisées,
- Se mettre à l'abri.

#### Pendant la tempête :

- S'informer du niveau d'alerte, des messages diffusés par les médias,
- Eviter tout déplacement à l'extérieur et surtout dans les zones boisées,
- Suivre les consignes de sauvegarde.

#### Après la tempête :

- Couper les arbres ou branches qui menacent de s'abattre,
- Eviter de monter sur les toits pour réparer sans moyen de sécurité,
- Ne pas toucher les câbles électriques tombés à terre. Prévenir les secours.
- Déclarer vos dégâts matériels à votre assureur.



## L'ACCIDENT DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES



Le risque transport de matières dangereuses sur la commune est consécutif à un accident se produisant sur les voies routières ou ferrées qui traversent son territoire. Les produits concernés peuvent être inflammables, toxiques, explosifs ou corrosifs et générer l'un des événements suivants ou plusieurs d'entre eux : explosion, incendie, dégagement de nuage toxique dans l'air, pollution des eaux et des sols.

L'accident peut également survenir en liaison avec le gazoduc qui traverse la commune ainsi que du fait de la ligne électrique Très Haute Tension et de la ligne Haute Tension qui surplombent également le territoire.

### Les bons Gestes / Les bons Réflexes

- **Si vous êtes témoin de l'accident :** Ne vous approchez pas et donnez l'alerte aux pompiers (18 ou 112 depuis un portable) et gendarmerie (17 ou 112), en précisant :
  - le lieu,
  - le moyen de transport (camion ou train), gazoduc, ligne électrique
  - Informer la mairie,
  - Se conformer aux consignes des secours qui recommanderont soit de se mettre à l'abri, soit de quitter la zone dangereuse (éloignement au moins à 300m),
  - Si vous êtes chez vous, fermez tout (fenêtres, gaz et électricité, et ventilation)
  - Si un nuage toxique se dirige vers vous, et si vous ne trouvez pas de bâtiment à proximité, éloignez-vous selon un axe perpendiculaire au vent,
  - Ne pas toucher aux personnes blessées lorsqu'elles sont encore en contact avec la ligne électrique. Ne pas toucher aux câbles, même tombés à terre, ni aux pylônes.
  - Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher les enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux,
  - S'informer du niveau d'alerte et des messages diffusés par les médias et sur le site Internet de la mairie ([www.bonnemain.fr](http://www.bonnemain.fr)).





## LA CANICULE

La canicule exceptionnelle de l'été 2003 a entraîné une surmortalité en France. Les personnes les plus vulnérables sont les nourrissons, les personnes âgées et les personnes souffrant de pathologies chroniques.

**Les personnes qui le souhaitent peuvent venir se signaler à la mairie (dossier confidentiel).**

Un réseau local de professionnels peut intervenir en cas de risque.

### Les bons Gestes / Les bons Réflexes

#### Avant la Canicule :

- Faire en sorte que votre habitation soit équipée de volets ou de stores,
- Vérifier que votre réfrigérateur fonctionne correctement,
- Repérer les lieux ouverts au public climatisés (galeries marchandes...etc).

#### Pendant la canicule :

- Fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil,
- Maintenir les fenêtres fermées en journée,
- Ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit,
- Se mouiller le corps plusieurs fois par jour,
- Boire régulièrement de l'eau,
- Ne jamais laisser un enfant ou un animal dans une voiture au soleil.



## LE GRAND FROID

C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. Difficile à détecter dès le début, l'hypothermie touche d'abord les plus fragiles : personnes âgées sous traitement médical, nourrissons etc. Les premiers symptômes sont une prononciation saccadée, une diminution de la coordination des membres (difficulté à marcher).

**Les personnes qui le souhaitent peuvent venir se signaler à la mairie (dossier confidentiel).**

Un réseau local de professionnels peut intervenir en cas de risque.

### Les bons Gestes / Les bons Réflexes

- Eviter les expositions prolongées au froid et au vent,
- S'habiller chaudement avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau,
- Se couvrir la tête et les mains ; ne pas garder de vêtements humides,
- Se chauffer chaudement,
- S'alimenter convenablement et prendre des boissons chaudes (éviter l'alcool),
- Vérifier le bon fonctionnement du système de chauffage,
- Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, appeler le SAMU social : 115.



## NUMÉROS UTILES

**Pompiers** : 18 ou 112

**Gendarmerie** : 17

**SAMU** : 15

**Urgences (depuis téléphone portable)** : 112

**ERDF (dépannage)** : 0 810 333 035

**SAMU social** : 115

**Eau (dépannage)** : 02 99 40 08 33

**Centre Antipoison** : 02 99 59 22 22

**Météo France** : [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

**Préfecture d'Ille-et- Vilaine**

3 avenue de la préfecture – 35026 Rennes cedex 9

Tél : 0821 80 30 35 – Fax : 02 99 02 10 15

**Mairie de BONNEMAIN**

2, place de l'Église – 35270 BONNEMAIN

Tél : 02 99 73 46 39 – Fax : 02 99 73 44 63

[www.bonnemain.fr](http://www.bonnemain.fr) – Email : [mairie@bonnemain.fr](mailto:mairie@bonnemain.fr)